



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STIMULER LA SIGNATURE DE CONTRATS

L'action « Contrat d'apprentissage, last minute » est reconduite

Pour la 2^e année consécutive, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) lance l'action ponctuelle « Contrat d'apprentissage, last minute ». Cette action qui démarre aujourd'hui, vise à aider les entreprises à trouver l'apprentie ou l'apprenti qu'elles recherchent encore, à établir le lien avec des jeunes à la recherche d'une place et à accélérer les démarches administratives dans la dernière « ligne droite » avant la rentrée scolaire.

Légalement, les derniers contrats d'apprentissage doivent être signés au 31 juillet de l'année en cours. Or, à cette date, de nombreuses entreprises souhaitent encore engager un apprenti et de nombreux jeunes n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage. Ainsi, l'an dernier, quelques 80 nouveaux contrats ont été signés dans le cadre du « Contrat d'apprentissage, last minute ».

Comme l'an passé, cette action vise à mettre en relation le jeune en recherche d'un apprentissage et l'entreprise à la recherche d'un apprenti, en proposant rapidement à l'un et à l'autre le profil souhaité grâce à la collaboration étroite entre deux services du DFJC.

Par téléphone, courriel ou formulaire en ligne, les entreprises annoncent leur place d'apprentissage et le réseau intervient de manière ciblée et rapide pour établir un lien avec un ou des jeunes dont le profil correspond à la place proposée. L'entreprise peut ensuite bénéficier d'un soutien actif pour faciliter et accélérer les démarches administratives. De même, les places non repourvues dans la « Bourse de l'apprentissage » seront proposées aux jeunes qui seront accompagnés dans leurs démarches.

Par cette aide concrète et ponctuelle apportée à la fois aux jeunes et aux entreprises, le DFJC poursuit son engagement en faveur de l'apprentissage, en facilitant la signature de nouveaux contrats jusqu'à la veille de la rentrée scolaire. L'action débute ce 2 juillet pour se terminer le 15 août 2014.

Les entreprises peuvent s'annoncer par téléphone (0800 634 260), par courriel (dgepservice@vd.ch) ou par un formulaire en ligne (www.vd.ch).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2014

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56 Isabel
Taher-Sellés, directrice de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, 079 250 53
18